

## AVIS DE VACANCE D'UN POSTE D'ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

un poste à 100% est à pourvoir au :

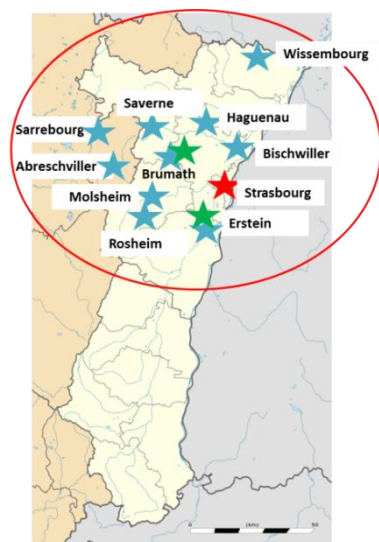
### DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES ET DE LA STRATÉGIE MÉDICALE TERRITORIALE Site Hôpital Civil

#### Présentation des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

**Classés parmi les premiers CHU français**, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont reconnus pour la qualité des soins prodigués, l'excellence de leur niveau en recherche clinique et innovation, et leur positionnement de leader dans la formation initiale et continue des professionnels de santé en Alsace, et dans le Grand-Est. La collaboration dans de nombreux projets entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et l'Université de Strasbourg, reconnue internationalement à travers le classement de Shanghai, fait **figure d'exemple dans le paysage national hospitalo-universitaire**.

Avec son Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), spécialisé en chirurgie mini-invasive guidée par l'imagerie, ses 21 équipes labellisées (CNRS, INSERM, Université de Strasbourg) et son partenariat dans 4 LabEx (Laboratoires d'Excellence), la recherche est au cœur de la stratégie du CHU. Elle contribue au progrès médical et permet de mener les projets les plus innovants au bénéfice du patient.

Avec de nombreux projets, le Plateau Médico-Technique et Locomoteur, l'Institut Régional du Cancer, la coopération internationale et européenne, le CHU mène une politique ambitieuse, non seulement au service de la population alsacienne et au-delà, mais également sur des champs disciplinaires d'excellence reconnus au plan national, européen et international : la robotique chirurgicale, le larynx artificiel, l'implantation de rétine artificielle, la cryothérapie, l'allergologie avec la création de la première chambre allergène en France, les greffes (parmi les 5 plus grands centres français), la microchirurgie de la main, l'immunologie, etc...



Désormais, **établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Basse Alsace Sud Moselle »**, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg renforcent ses collaborations et coopérations avec les 12 autres établissements publics de santé parties aux GHT.

11 filières prioritaires sont identifiées dans le cadre du projet médical partagé qui est actuellement en cours de finalisation :

- Mère-enfant,
- Santé mentale,
- Cancérologie,
- Neurologie
- Gériatrie
- SSR
- Urgences-SAMU-SMUR
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Pharmacie
- Biologie
- Imagerie

### **Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg en quelques chiffres**

- Près d'1 milliard d'euros de budget
  - 13 000 professionnels de santé au service des patients dont plus de 3000 personnels médicaux (étudiants hospitaliers, internes et seniors)
  - 6 sites hospitaliers : 2 641 lits, places et postes
  - 378 greffes
  - 6 194 accouchements
  - 2 700 publications en recherche
  - 7 écoles et instituts de formation formant 1 100 étudiants / an
- [http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/chiffres\\_cles\\_2016.pdf](http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/chiffres_cles_2016.pdf)

## **Présentation de la Direction des affaires médicales et de la stratégie médicale territoriale**

La Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale (DAMSMT) fait partie du pôle Affaires médicales, recherche, qualité et Stratégie médicale territoriale.

<http://www.chru-strasbourg.fr/sites/default/files/documents/organigramme.pdf>

**La DAMSMT pilote les recrutements médicaux et gère les statuts, les carrières et la formation de plus de 3000 personnels médicaux** (personnels hospitalo-universitaires, praticiens hospitaliers, praticiens contractuels, praticiens attachés, internes, étudiants, stagiaires associés) en lien avec les réformes en cours (réforme du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales, DPC, gestion du temps médical, organisation de la permanence des soins...).

**Elle assure la coordination et le suivi des différentes instances médicales en lien avec le Président de la CME et les Présidents des différentes sous-commissions concernées** (Commission médicale d'Établissement, Commission de l'organisation et de la permanence des soins, Commission de l'activité libérale).

La DAMSMT est la Direction **support de la définition de la stratégie médicale territoriale et de la mise en œuvre des coopérations et collaborations médicales au sein du Groupement hospitalier de territoire et au-delà**. A ce titre, elle prépare, suit et coordonne les travaux des onze filières prioritaires du GHT Basse Alsace Sud Moselle.

Elle est composée d'une Directrice, d'une Directrice adjointe, de deux attachés d'administration hospitalière, de deux adjoints des cadres hospitaliers (chargée du département de la gestion du temps de travail médical, de la permanence des soins et des enquêtes ; référente coopérations et tours de recrutement) et de dix gestionnaires administratifs.

L'organisation de la DAMSMT repose sur 4 départements :

- Un département de la gestion du temps de travail médical, de la permanence des soins et des enquêtes
- Un département des étudiants de 2<sup>d</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle
- Un département des praticiens seniors et du suivi des effectifs
- Un département des Affaires juridiques, du groupement hospitalier de territoire et des coopérations territoriales

## **Présentation du poste**

L'Attaché d'Administration Hospitalière recruté au sein de la Direction des Affaires médicales et de la stratégie médicale territoriale est **en charge du département des praticiens seniors et du suivi des effectifs**.

A ce titre, ses missions principales sont les suivantes :

- **Encadrement et supervision** des travaux des gestionnaires de la cellule senior (5 gestionnaires polyvalentes avec un portefeuille de pôles d'activité pour gérer 1 250 praticiens seniors) et de la référente en charge des tours de recrutement de praticiens hospitaliers, de praticiens hospitalo-universitaires temporaires et permanents
- **Gestion des dossiers transversaux en lien avec les carrières individuelles des praticiens**

- Relai des questions statutaires et problématiques individuelles pour la cellule senior
- Gestion des contentieux éventuels relatifs à la carrière des praticiens, en lien avec les juristes des HUS
- Dossiers de consultanat
- Contrats d'intervention de praticiens libéraux et sages-femmes libérales intervenant aux HUS
- Relations avec le Centre national de gestion en cas de procédures le requérant

#### ■ **Supervision des procédures de recrutement des praticiens mono-appartenants et des personnels hospitalo-universitaires**

- révision annuelle des effectifs médicaux hospitaliers (suivi, coordination, organisation logistique...)
- révision des effectifs hospitalo-universitaires, en lien direct avec les UFR de médecine, pharmacie et d'odontologie (suivi, coordination,...)
- tours de recrutement des praticiens hospitaliers (supervision)
- préparation des recrutements des contractuels
- coordination de la campagne des assistants spécialistes partagés

#### ■ **Suivi des effectifs médicaux**

- Gestion et actualisation des affectations administratives et comptables du personnel médical
- Suivi des effectifs autorisés et des effectifs non permanents (tableaux de bord nominatifs, par service, par pôle)
- Suivi mensuel des effectifs

#### ■ **Préparation, suivi, participation à la Commission médicale d'Etablissement (CME)**

#### ■ **Veille juridique et réglementaire**

#### ■ **Impulsion à la modernisation des techniques de gestion administrative** (en particulier l'automatisation des tâches, liée à l'informatisation des décisions...)

#### ■ **Appui et conseil technique** auprès des Directrices sur toute question où leur avis est requis

La Directrice du pôle des affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale (PAMRQSMT) étant également Coordinatrice de la Commission des affaires médicales de la Conférence des Directeurs Généraux de CHU, la participation à la construction ou à l'exploitation d'enquêtes inter-CHU est à prévoir.

#### **Relations de travail les plus fréquentes :**

- Ensemble des départements de la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie médicale territoriale
- Direction Générale
- Pôle finances et système d'information
- Personnel médical, chefs de pôle et responsables de services
- Agence régionale de santé Grand Est
- Centre national de gestion
- Facultés de médecine, pharmacie et d'odontologie

La Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale, est placée sous l'autorité directe de la Directrice des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale, qui est la Directrice du PAMRQSMT et de la Directrice adjointe des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale.

## **Compétences, qualifications et expérience**

### **Compétences requises**

- Discrétion, Organisation, Rigueur
- Curiosité intellectuelle et professionnelle
- Capacités rédactionnelles développées
- Réactivité et adaptabilité
- Esprit d'équipe
- Excellent relationnel
- Aptitude à acquérir la connaissance de la réglementation dans son domaine d'activité

- Maîtrise des outils bureautiques et de requêtes (Pack Office, logiciel RH, BO...)

**Qualifications**

- Master 1 ou Master 2 souhaitable

**Expérience**

- Expérience souhaitée dans une fonction similaire au sein d'un établissement de santé public

## Modalités de réalisation de la mission

Poste à plein temps (contractuel, fonctionnaire, détaché).

Le poste est localisé aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au sein de la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale, 1 place de l'hôpital à Strasbourg.

Pour les non fonctionnaires, le salaire dépendra de l'expérience et des diplômes selon les grilles de salaires de la fonction publique.

**Contact**

Armelle DREXLER, Directrice du pôle affaires médicales, recherche, qualité et stratégie médicale territoriale:  
[armelle.drexler@chru-strasbourg.fr](mailto:armelle.drexler@chru-strasbourg.fr) ou [DPAM@chru-strasbourg.fr](mailto:DPAM@chru-strasbourg.fr)

**Délai de dépôt de candidature : 29 juin 2018 pour une prise de poste en septembre 2018**